

- transcrire phonétiquement des mots et des phrases simples à partir de l'orthographe conventionnelle du français et d'enregistrements.
- décrire les principes de base de la phonation et d'identifier sur un croquis les organes impliqués dans le phénomène ainsi que leur rôle dans la production des sons, le tout en utilisant la terminologie française.
- fournir une description articulatoire des consonnes, des semi-consonnes et des voyelles du français et reconnaître sur un croquis articulatoire un son ou une classe de sons et expliquer la contribution de chaque articulateur à la production du ou des sons en question.
- comprendre les bases de l'acoustique appliquées à la phonétique des langues naturelles.
- connaître les caractéristiques acoustiques des différentes classes de sons du français.
- reconnaître sur un oscillogramme et un spectrogramme ces caractéristiques.
- utiliser le logiciel PRAAT et ses fonctions régulières : gestion de fichiers, création de fichiers, fonctions d'affichage, ajustement des paramètres, étiquetage.
- analyser à l'aide du logiciel PRAAT la durée, l'intensité, la fréquence fondamentale et les formants.
- segmenter des énoncés simples en français à l'aide du logiciel PRAAT.
- connaître les principes de la perception catégorielle.
- comprendre les types de tests permettant d'établir les bases de la perception catégorielle.
- pouvoir établir des liens entre la perception catégorielle et la phonologie.
- expliquer la différence entre la phonologie et la phonétique et de distinguer les transcriptions phonétiques et phonologiques en se basant sur les conventions du domaine.
- reconnaître et expliquer les traits phonologiques généraux et particuliers au français. Être aussi en mesure de transposer une description articulatoire en description phonologique et

No Use of Electronic Devices during Tests: During tests, students are required to turn off and

